

regagnée, bien que nous ne soyons pas encore arrivés au paradis en Europe.

Les souhaits persistants des peuples de vivre en liberté et de construire conjointement une meilleure Europe, en se fondant sur un héritage commun, de nouveaux horizons se sont ouverts à nous. La guerre froide est derrière nous et de nouvelles tâches nous attendent. Une de ces tâches c'est justement la gestion de changement. Notre responsabilité conjointe de veiller à ce que la nouvelle Europe qui se développe se fera en suivant des lignes pacifiques et restera ancrée dans la stabilité.

En ce qui concerne les Pays-Bas, deux éléments indispensables d'une telle structure de stabilité sont à la fois la Communauté Européenne et l'Alliance Atlantique. Je suis convaincu que le processus de l'intégration européenne et la relation de partenariat transatlantique seront les deux pierres de touche de la nouvelle architecture européenne qui devra être conçue au cours de ces prochaines années.

Cette architecture devra être robuste, suffisamment forte, pour résister à toute tendance que j'appellerais de renationalisation des politiques européennes, à savoir retomber dans l'ère instable et dangereuse de nationalisme latent et de politiques de puissance menaçantes.

Je crois qu'un élément important de cette nouvelle architecture européenne sera une CSCE renforcée. Le processus d'Helsinki nous donne un excellent instrument pour renforcer la coopération entre tous les pays européens et pour renforcer la sécurité pour tous.

Son ordre du jour est correct et juste : il va des Droits de l'Homme au désarmement et à la coopération économique. Ses membres sont non seulement 33 pays dans l'Europe elle-même mais également ces deux puissances européennes qui, d'un point de vue géographique, se trouvent sur un autre continent, mais qui constituent, du point de vue politique et culturel, partie intégrante de la communauté des nations européennes.

Le pays qui est notre hôte aujourd'hui, à savoir le Canada, et les Etats-Unis d'Amérique. Leur participation constante dans les affaires de l'Europe, également dans le domaine de la défense et de la sécurité, est essentielle, à notre avis, pour la paix et le bien-être de notre continent.

Chacune des trois institutions que je viens de mentionner, à savoir la Communauté européenne, l'Alliance Atlantique et la CSCE, a son propre rôle à jouer dans la nouvelle Europe. Il n'est pas nécessaire, en tout cas en ce qui nous concerne, de les considérer comme des éléments différents d'une alternative et de penser qu'une CSCE renforcée pourrait, ou devrait, remplacer l'Alliance Atlantique ou que le processus d'intégration européenne dans le cadre de la Communauté européenne, est un obstacle à une plus grande coopération économique entre tous les pays européens.

